Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Prez-en-Pail - Tome III

Prez-en-Pail, chef-lieu de c^{on}, arrond. de *Mayenne* (37 kil. E.-N.-E.), à 67 kil. de Laval.

Anciens noms

Ecclesia de Pratis, v. 1160 (Cart. de la Couture, p. 84). — *G. de Pratis, … prioratus de Pratis,* 1218 (Ibid., p. 196). — *Manerium domini de Pratis,* 1263 (Ibid., p. 288). — *Prez,* 1313 (Bibl. nat., fr. 8.736). — *N.-D. de Prez,* 1422 (Lib. fundat., t. I). — *Burgum de Pratis,* 1468 (Ibid., t. II, f. 75). — *Prioratus de Pratis in Pallio,* XV^{e} s. (Pouillé). — *La paroisse de Prez en Pail,* 1501 (Lib. fund., t. II, f. 284). — *Ecclesia de Pratis in Pallio,* XVI^{e} s. (Cart. de la Couture, p. 314). — *Prez-en-Pail* (Jaillot, Cassini, cahier de 1789). — *Pré-en-Pail* (Administrations civiles). — *Prez-en-Pail* (Ordo).

Géographie physique

Géologie. — « Les schistes précambriens, que l'érosion a profondément entamés, constituent le sous-sol des parties N. et E. de la commune ; au N. et au N.-E. ils deviennent métamorphiques. Au S. et à l'E., les crêtes de grès armoricains qui s'élèvent suivant une pente raide, avec éboulis, dominent la vallée précambrienne, contrastant par leur aridité avec la fertilité des parties basses. Tandis qu'à l'E., sur le versant oriental de la crête des Avaloirs (417), à la limite du département (Chemin de la Procession), on voit le grès armoricain s'appuyer sur du Cambrien ; on le voit au S. supporter en les enserrant une série de bandes concentriques de schistes à *C. Tristani,* de grès ordoviciens et gothlandiens et de schistes ampéliteux ; ces derniers remplissent le bas-fond de Saint-Julien-des-Églantiers, recouvert en grande partie par les alluvions anciennes du ruisseau de l'Ornette. Toutes ces couches siluriennes sont inclinées au S. et à l'E., contribuant à former les flancs d'une cuvette synclinale dont on retrouve la contre-partie dans la commune de la Poôté, en gravissant les hauteurs de la Couatonnière (267). » D.-P. Œ.

Vaste territoire traversé dans le canton S. par une chaîne de fortes collines, s'élevant à 308 et 332 m., couvertes encore du manteau, *pallium* (?), de bois et de bruyères qui, dans l'opinion vulgaire, donne son surnom au pays. C'est la ligne de partage des eaux entre la Mayenne, qui forme toute la limite N., et la Sarthe dont l'Ornette, qui atteint l'extrême pointe S., est un affluent. Les vallées dans le voisinage des deux rivières s'abaissent à 200 et à 180 m. — « Bourg très joli, écrit Davelu, bien ramassé, beaucoup d'auberges sur la grande route de Paris en Bretagne ». C'est ce dernier quartier qui a pris le plus d'extension et qui se renouvelle toujours. — On mentionne au XIII^{e} s. les chemins de Couptrain, de Boisfouré, *Boscoforre,* de Saint-Samson et des Tesnières (modo *Tesnerottes*) ; sur la carte de Jaillot, la route de Paris à Brest, les chemins de Gesvres, Villepail, la Poôté, Villaines, Saint-Samson, la Lacelle, Couptrain. Cassini n'indique après les routes maintenant nationales de Paris à Brest et de Nantes à Alençon, que celle de Fresnay par Saint-Cenery. Les habitants se mutinèrent en 1746 pour ne pas travailler à la réfection de la route de Paris à Brest. Par ces routes, par celle départementale de Domfront à Alençon et par des chemins divers, les communications sont directes avec Boulay (8 kil. S.-E.) ; la Poôté (11 kil. S.-E.) ; Gesvres (11.500 m. S.) ; Villepail (10.500 m. S.-O.) ; Saint-Cyr-en-Pail (4 kil. S.-O.) ; Saint-Aignan-de-Couptrain (8.200 m. O.) ; Saint-Calais-du-Désert (6 kil. N.-O.) ; Saint-Samson (2.500 m. N.) ; la Lacelle (Orne, 5 kil. N.-E.). Ligne ferrée de Mayenne à Alençon, ouverte le 15 septembre 1880 et le 23 octobre 1881 ; de

Prez-en-Pail à Domfront, inaugurée le 26 mai 1881.

Superficie, cadastrée en 1838 par MM. Dimeré, Dezé et Épinette, 4.478 hect. — « Terres maigres qui ne rapportent que seigle, avoine, sarrasin (Miroménil, 1696). — « Les deux tiers de la paroisse, disent les habitants en 1789, sont en bois et bruyères et l'autre tiers en terre ingrate au labour, difficile dans son exploitation et qui ne produit que par l'abondance de la chérée. Il y a au moins quatre cents pauvres. »

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 65, de 1604 à 1614 ; — 88, de 1700 à 1710. — 2.162 hab. en 1726 ; — de 2.000 à 2.400 communiants en 1780 ; — 2.690 hab. en 1803 ; — 3.206 hab. en 1821 ; — 3.336 hab. en 1831 ; — 3.458 hab. en 1841 ; — 3.382 hab. en 1851 ; — 3.435 hab. en 1861 ; — 3.309 hab. en 1871 ; — 3.261 hab. en 1881 ; — 3.107 hab. en 1891 ; — 2.700 hab. en 1900, dont 1.248 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 118 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 130 fermes en 1843. En dépendent : le Fouillardet, 28 hab. ; la Louvellière, 23 hab. ; la Mollière, 41 hab. ; la Sérardière, 42 hab. ; la Teinture, 25 hab. ; le Bois-Assé, 39 hab. ; Clopeau, 29 hab. ; le Hameau, 30 hab. ; la Mulottière, 31 hab. ; la Mitonnière, 26 hab. ; les Vieilles-Claies, 26 hab. ; le Haut et le Bas-Courtauron, 40 hab. ; la Croulière, 26 hab. ; la Poitevinière, 24 hab. ; Mévitte, 75 hab. ; la Claie-Rochereau, 36 hab. ; le Bois-Rochereau, 22 hab. ; la Métairie, 25 hab. ; la Trinité, 37 hab. ; Saint-Julien-des-Églantiers, bourg et paroisse depuis 1870, 47 hab. ; le Haut-Saint-Julien, 39 hab. ; la Perrière-Rousse, 23 hab. ; la Boucherie, 83 hab. ; le Rocheret, 22 hab. ; la Grande-Noë, 39 hab. ; le Bourgneuf, 100 hab. ; la Combrie, 31 hab. ; le Val, 33 hab.

Avant la Révolution, bailliage ordinaire ; maître de postes aux chevaux.

Direction de postes aux lettres fonctionnant avant 1729 ; le port d'une lettre pour Mayenne coûtait 4 sols, pour Paris 7 sols. Les habitants demandent en 1789 que les directeurs soient astreints à envoyer les lettres chez les particuliers, aussitôt l'arrivée de la poste. — *Bureau de poste* ; — bureau télégraphique établi en 1874 ; — justice de paix ; — chef-lieu de *perception* pour : Prez-en-Pail, Saint-Cyr-en-Pail et Saint-Samson ; — *bureau* d'enregistrement par décret du 3 avril 1810 ; — receveur des contributions indirectes ; — conducteur des ponts et chaussées ; — études de notaire et d'huissier ; — gendarmerie à cheval ; — sapeurs-pompiers ; société de secours mutuels avant 1871 ; — dépôt de sûreté.

Assemblée

Assemblée le dimanche avant l'Assomption.

Industrie

Industries. — Manufacture de papier au XVII^{e} et au XVIII^{e} s. Léonard Gérard et Pierre Moulard, fermiers des moulins à papier du seigneur, payaient chacun 25 ℔ par an au commis général des marques, 1662, et leurs produits portant les armes seigneuriales de Prez-en-Pail, avec leurs noms au bas, s'expédiaient dans la province du Maine, dans les élections d'Alençon, d'Argentan et de Falaise. Le moulin de Jacques Deschamps, affermé à Michel Morin, comprenait, en 1771, une cuve, cinq piles, une roue et fabriquait pour Nantes, Angers, le Mans, de trois cents à quatre cents rames de papier raisin, jésus, écolier, petit-pot, petit et grand estresse. — Actuellement : tourbières exploitées dans les environs de Saint-Julien dont les produits se mélangent à la chaux comme engrais ; trois minoteries de la force de trente chevaux-vapeur ; ferblanterie et fabriques de chaufferettes occupant vingt-six ouvriers.

Foires et marchés

Marché considérable le samedi, de temps immémorial, surtout pour les bestiaux ; le droit de prévôté et de coutumes était affermé 471 ℔ en 1703 ; pendant la Révolution le neuvième jour de la décade, aujourd'hui, le samedi : marché de bestiaux, denrées ; petites foires, le premier samedi de chaque mois et celle du troisième samedi de janvier, établie en 1879.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Passais et du doyenné de Javron ; — de l'élection du Mans, du ressort judiciaire de Mayenne et du grenier à sel de Villaines-la-Juhel ; — du district de Villaines et chef-lieu de canton pour Prez-en-Pail, Saint-Cyr-en-Pail et Saint-Samson, en 1790 ; — de la Mission de Javron en 1797 ; érigée en cure par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Martin de Mayenne. — Vicariat par ordonnance du 27 juillet 1818.

Église, orientée E.-N.-E., priorale et paroissiale, dédiée à l'Assomption de la Sainte Vierge, « passablement vaste et ornée, » écrit Davelu. La construction plusieurs fois reprise d'un vaste transept comprenant deux chapelles de chaque côté ouvrant sur le chœur et sur la nef, lui avait donné cette ampleur dont on parle en 1780 et qu'elle était loin d'avoir primitivement. On y signale les autels ou chapelles de Saint-Jean-Baptiste, 1485, où étaient aussi les images de saint Jean l'Évangéliste et sainte Catherine (1694) et dont on refait le lambris en 1764 ; de Saint-Pierre, 1645 ; la chapelle de Saint-Sébastien, faite aux frais de Mathias Huet, curé, 1661 ; la chapelle « attenante à l'église où sont les statues de saint Jacques et de saint Eutrope, » 1667 ; l'autel de N.-D. de Pitié, 1700 ; la chapelle de la Trinité, 1728, 1778, Rottier, peintre au Mans, repeint pour 300 ℔ les trois tableaux des autels et pour 60 ℔ redore le Christ et les cadres, en 1770. L'argenterie de l'église comprenait : un « soleil » donné par M^{lle} de Grand-champ, 1750 ; une croix, un encensoir et des burettes achetés à Paris, de la veuve Gaucher, pour 1.352 ℔. La foudre brisa plusieurs fenêtres en 1726. L'horloge sonnait les « avant heures, » 1740. Deux cloches sont nommées le 3 juin 1623 par le procureur de Louis Potier, baron de Gesvres, et par François Le Royer, seigneur de la Chauvinière.

Fondations anciennes. — Les chapelles de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jean-l'Évangéliste, Sainte-Catherine, chacune de trois messes par semaine et dites aussi le prieuré de Saint-Mars-du-Désert parce qu'elles étaient fondées sur cette seigneurie par Olivier de Prez en 1421 (décret du 16 août 1422). D'abord desservi au château de Prez-en-Pail, cet important bénéfice le fut dès le XVII^{e} s. au moins dans l'église, « vu la démolition de la chapelle du château, » dit-on en 1772. Les chapelains eurent leur logement « en l'houstel de Prez, » en attendant que des maisons convenables leur fussent bâties. Ce furent entre autres : Hamelin de *Logé,* Jean *Fouque,* 1422 ; Robert *Quelain,* Pierre *Picard,* Guy de la *Hautonnière,* 1516 ; Guillaume de *Mondon,* † 1582 ; Nicolas *Tillon,* 1582 ; Urbain d'*Harcourt,* 1590 ; Charles de *Bezançon,* 1619 ; Jean *Maréchal,* chanoine de la Sainte-Chapelle, prieur de Tannie et de Challais, 1624 ; Urbain *Scarron,* 1651 ; Louis *Pottier,* âgé de douze ans, 1651 ; Guillaume *Leflo de Volezenne,* aumônier du duc de Gesvres, 1694 ; François *Dubois de Kerbeslou,* vicaire général à Avranches, 1706, 1728 ; Jacques-Pierre *Pouyvel de la Belinière,* 1728 ; Jean-Bertin *Dieuxivoye,* député à la chambre ecclésiastique de Senlis, 1751. — La chapelle de la Lieuderie, fondée à l'autel Saint-Jean-Baptiste en 1468 par Jean Le Royer, seigneur de la Chauvinière. Parmi les chapelains : Jean Le Royer, fils du fondateur, 1468 ; Charles *Le Royer,* 1565 ; Antoine *Le Royer,* 1615 ; Jacques *Le Royer,* 1661 ; Jean de *Beaumont,* chanoine de Mortain, 1668 ; Joseph-Philippe *Le Royer de Forge,* chanoine du Mans, 1742 ; N. *Le Royer,* abbé de Valmont, 1789.

La *confrérie* du Rosaire existait en 1610, avait sa lampe devant le grand autel de N.-D., 1646 ; on en répare le

cadre, 1775. M. Huet, curé, fonda une procession à la chapelle de Saint-Julien. Cent quatre paroissiens partirent le 27 mai 1602 pour un pèlerinage au Mont-Saint-Michel, qu'ils accomplirent en trois jours et demi.

La nouvelle église, construite dans l'emplacement de l'ancienne, qui menaçait ruine, de 1851 à 1856, a été consacrée le 20 février 1865 (architecte Moll ; devis, 65.222 fr. ; dépenses, 73.564 fr.). Elle est de style roman, d'apparence solide mais terne ; le granit seul y est employé aux ouvertures et à la tour qui forme porche ou péristyle au-dessus du perron de la façade. Des peintures murales prodiguées dans le chœur (Chadaigne, 1876-1877) et dans la nef (Renouard, du Mans, 1885) ont donné à l'intérieur du monument la décoration dont il était susceptible.

Cure, à la présentation de l'abbé de la Couture du Mans. Il y a communément deux vicaires, dit Davelu.

Curés : Pierre *Daibo* fait un accord avec le prieur d'Hardanges, 1451, doyen de Javron, 1485. A sa mort, avant 1500, tous ses biens passèrent à l'évêque du Mans, parce qu'il était bâtard. — Foulques *Mesnager,* † 1550. — Guillaume *Lengelé,* du diocèse de Rouen, bachelier en droit, 4 juillet 1550. — Girard *Lenoir* permute, 1561. — Jean *Richard,* curé de Darvay, au diocèse d'Orléans, 17 mai 1561, permute, 1563. — Guillaume *Savary,* curé de Vaiges, 19 août 1563, se démet, 1566. — Guillaume *Rochereau,* étudiant à l'université de Paris, 25 octobre 1566, résigne, 1572. — François *Lamier,* de Prez-en-Pail, 21 août 1572, démissionne, 1583. A son défaut, le certificat de catholicité est certifié, 1577, par Macé Bouet, prêtre de la paroisse. — Mathieu *Lamier,* octobre 1583, se démet, 1584. — Étienne *Babin,* 24 avril 1584, résigne, 1587. — Jean *Languille,* de Saint-Aignan-de-Couptrain, juillet 1587, démissionne, 1619, fait son testament, 1645. — Mathieu *Thibault,* neveu du précédent, 16 décembre 1619, résigne, 1656. — Mathias *Huet,* neveu du précédent, 10 février 1656, se démet, 1694. — François *Picault,* demeurant à Saint-Aignan-de-Couptrain, 14 juillet 1694, 1702. — Jacques *Boucault,* † 1708. — Louis *Quillet des Roches,* maître ès arts, prieur de Saint-Gilles-de-la-Plaine, 4 mars 1708, † 1724. — Julien *Bouvier,* vicaire de Chevaigné, novembre 1724, résigne, 1728. — François *Bouvier,* de Chevaigné, maître ès arts d'Angers, 2 novembre 1728, † 1765. — Joseph *Faveris,* de Ceaulcé, 22 décembre 1765, prêtre doué « d'esprit, mais vif, susceptible, peu zélé, instruisant peu dans l'église » (note de l'évêché en 1778), résigne le 26 mars 1788. L'ex-curé de Prez-en-Pail, retiré temporairement à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise), donna dans tous les excès révolutionnaires, et finit par se marier après avoir été intrus de Parigné et de Melleray. — Jacques *Faveris,* neveu et vicaire du précédent, né à Ceaulcé, 1759, installé le 5 septembre 1788, prêta, avec ses deux vicaires, le 13 février 1791, un serment parfaitement orthodoxe et dut cesser d'exercer le ministère à la fin de cette même année, malgré les vives réclamations de ses paroissiens portées devant l'assemblée législative. Écroué d'abord aux Cordeliers de Laval, il s'embarqua le 9 septembre 1792 pour Jersey, d'où il passa en Espagne. A son retour, en 1800, il reprit ses fonctions et fut nommé au Concordat curé d'Avrilly (Orne). René Barbier, vicaire, déporté avec lui à Jersey, fut nommé, 1803, au Horps, où il mourut en 1806. L'autre vicaire, René-Guillaume Guilmert, né à Saint-Ellier-des-Bois (Orne), parvint à échapper à la déportation et travailla avec beaucoup de zèle dans toute la contrée. Le premier, il ouvrit au commencement de 1800, l'église de Prez-en-Pail et rentra, en 1803, en son diocèse d'origine pour se soustraire aux accusations des révolutionnaires qui ne lui pardonnaient pas ses opinions royalistes.

La paroisse fut desservie pendant la Révolution par Jean-Baptiste Lebert, vicaire d'Antoigny, arrêté à Prez-en-Pail le 21 septembre 1793, et par André Renard, prêtre de Villepail, incarcéré à Laval en 1799. L'intrus de Prez-en-Pail, un sieur Roblet, curé de Saint-Ouen-le-Brisoul, élu au refus de deux autres, le 10 octobre 1791, resta jusqu'à la Terreur. — Depuis le Concordat : François-Henri *Grandin* (V. ce nom), 1803-1821. — *Montouchet,* 1822, nommé économe du séminaire du Mans. 1830. — Jean *Hervé,* 1830, † 1858. — René *Billion,* 1858-1865. — Jean-Baptiste *Hutin,* 1865, † 1881. — Jean *Brunet,* 1881.

Presbytère, assez commun, dit Davelu, aliéné pendant la Révolution, remplacé par la maison de M. Turpin de la Provôtière, achetée en 1811 par la commune, pour 6.600 fr.

Cimetière, contigu à l'église, transféré, en l'an III, à 500 m. de l'église sur la route de Paris, et depuis 1830 sur la route de Couptrain.

Prieuré dépendant de l'abbaye de la Couture du Mans ; il jouissait aussi de rentes en Saint-Mars-du-Désert et d'une part des dîmes de Saint-Samson.

Prieurs : Jean *Bougler,* docteur en Sorbonne, restaurateur de l'abbaye de Solesmes, où il mourut prieur, 1556. — Guillaume de *Maudon* se démet, 1563. — Symphorien *Gogues,* du diocèse d'Angers, juillet 1563, † 1585. — Nicolas *Chalopin,* religieux de Saint-Nicolas d'Angers, bachelier en décrets, mars 1585, résigne, 1587. — Jean *Templier,* religieux de Saint-Serge d'Angers, 6 novembre 1587, se démet, 1595. — Gaspard *Grimauldet,* profès de Saint-Aubin d'Angers, bachelier en théologie, 28 juin 1595, résigne et meurt, 1604. — Jacques *Lanier,* religieux de Saint-Nicolas, juin 1604, se démet, 1618. — Charles *Lanier,* religieux de Saint-Aubin, janvier 1618, résigne étant prieur de Saint-Nicolas de Feneu, diocèse d'Angers, 1655. — René *Lanier,* prieur de Daumeray, neveu du précédent, août 1655, démissionne, 1661. — René *Bourceau,* religieux de Saint-Aubin, mars 1661. résigne, 1689. — Jean *Lorier,* prieur de Saint-Aubin, septembre 1689, se démet, 1702. — Étienne *Dufaure,* religieux de Saint-Melaine de Rennes, août 1702, de Blanche-Couronne, diocèse de Nantes, 1720, † 1729. — Guillaume *Lescouazet,* religieux de la Couture, septembre 1729, résidant au monastère du Tronchet, diocèse de Dol, 1743, † 1747, — Claude-Marie *Hermans,* prieur de Saint-Sauveur de Dinan, janvier 1747, prieur de Saint-Gildas-du-Bois, 1754, résidant à Saint-Julien de Tours, 1757, à l'abbaye de Cormery, 1763, à Sainte-Croix de Quimperlé, 1768, à Saint-Lucien de Beauvais, 1772, à la Couture, 1776, à Saint-Denis (Paris), 1777, puis à la Couture où il résigne, 1789. — Mathieu *Lego,* sous-prieur de Saint-Melaine de Rennes, 18 janvier 1789.

Écoles

Écoles. — Le 1er décembre 1675, René Leblanc, vicaire, donna pour un maître d'école nommé par le curé et « douze ou quinze habitans des mieux sensés, » un pavillon et 144 ℔ de rente. Il augmenta la dotation par codicille en 1679 et l'école prit le titre de collège dont le titulaire jouissait en 1778 de deux bénéfices de 600 ℔. Pierre Renard, principal en 1791, refusa le serment, fut interné aux Cordeliers, déporté en Angleterre et mourut vicaire à Prez-en-Pail peu après 1803. Jacques Bienvenu, prêtre d'Alençon, donna en 1671 son lieu de la Louvellière, hameau situé à l'extrémité N.-O. de la paroisse, pour un prêtre chargé de dire trois messes par semaine et de faire l'école et le catéchisme. Les habitants promirent de construire une chapelle. Plus tard ce bénéfice fut réuni à l'école du bourg, mais le catéchisme continua de se faire au village. Il y eut une fondation analogue à la chapelle de Saint-Julien, dans le canton sud. — L'école des filles était tenue en 1746-1781 par « la sœur Barbe, » que remplaça Mlle Mimbré. — Actuellement école laïque pour les garçons, tenue d'abord dans des dépendances de l'ancien château, puis reconstruite en 1878 sur devis de 52.000 fr. et qui a dû être refaite à nouveaux frais. — École des filles, tenue par les sœurs d'Évron, laïcisée en 1900 et rouverte libre avec salle d'asile.

Établissements de charité

Œuvres charitables. — La léproserie est mentionnée en 1263. — La confrérie de charité avait un procureur et recevait des legs, 1708, 1787. — Le bureau actuel a 1.480 fr. de revenus.

Féodalité

Féodalité. — Prez-en-Pail était une des châtellenies mouvantes de Mayenne. C'était, écrit-on en 1466, « belle terre et anxienne de la valeur de IIII^{c} liv. tourn. de revenuz, bien composée de hommes de foy, deux bourcs, prieuré anxien, forest, estang, avec toute haute justice, moyenne et basse, seaulx de contrats, et plusieurs autres beaux droitz et belle maison. » Le comte du Maine, baron de Mayenne, par acte donné à Sainte-Catherine de Fierbois le 17 avril 1467 (ap. p.), permit à Guillaume de Launay, à cause de ses services et de ceux de ses proches, « de fortifier sa maison de Prez, y faire tours, portaulx, pont leveys et toute autre manière de fortifications et deffense, » à la seule condition de ne pas y contraindre au guet ceux qui le devaient à Mayenne. Il ne semble pas que ce château ait été construit de la sorte. On se contenta d'une habitation assez commune, habitée pourtant à la fin du XVI^{e} s., dite en 1669 « château et maison seigneuriale, » et par Davelu « assez mauvais château au-dessous du bourg ». Jaillot y indiquait deux allées plantées. Il y avait étangs, moulins à farine, à foulon, à papier, et « une planche faisant la communication de la ville au château, » 1780. L'acte de vente nationale distingue le vieux château et le château neuf. La juridiction était étendue, ayant avocats, prisons, auditoire, valant au duc de Gesvres en 1703 : pour le notariat, 15 ℔ ; le greffe, 60 ℔ ; la sergenterie, 12 ℔ ; la prévôté, 471 ℔.

Seigneurs : La famille de Prez (V. ce nom), connue depuis le XII^{e} s., se fond dans celle de Launay par le mariage de Michel de Launay avec Marie de Prez, avant 1423. — Guillaume de Launay, fils du précédent, prisonnier des Anglais, accorda droit d'usage dans ses bois (1446) à Jean Bouchet qui lui avait procuré l'argent de sa rançon ; il épousa Yolande Fournier, qui vivait veuve en 1496. — Jean de Launay ou de Prez, 1497, 1501. Anne de Prez, femme de Jacques de Silly, était sa sœur (V. t. II, p. 561). — Urbain de Tillon, mari de Catherine d'Hauteville, maître d'hôtel de Marguerite, fille du roi, lieutenant de la compagnie de M. de Ruffec, 1567, enseigne de celle de M. de la Roche-Baritaut, 1569, portait sur son écusson deux épées en sautoir, la pointe en bas. Sa veuve se dit en 1592 héritière de Charles, son fils aîné. Antoine, puîné qui lui succéda, était pour je ne sais quelle affaire transféré, le 7 octobre 1602, des prisons du Mans en la conciergerie de Rouen « pour exécution de sa sentence ». Il survécut. Charlotte Tillon, sa sœur, affirme qu'elle a eu d'Isabeau d'Hauteville cession de ses droits, 1600. Une chambrière du château meurt âgée de cent un ans en 1603. — La châtellenie appartient depuis 1619 au plus tard jusqu'à 1720 au moins, aux barons, marquis, puis ducs de Gesvres. — Louis Pouyvet de la Belinière, 1728 ; Marguerite-Joséphine Dieuxivoye, sa veuve, 1751. — Emmanuel-Alexis de Tragin, baron de Cohardon, 1770, 1777. — Marie-Emmanuel de Tragin déclare son domicile à Prez-en-Pail, en 1789.

Notes historiques

Notes historiques. — Les localités de noms anciens sont rares dans ce territoire de défrichement : Changé, Préaux, Azanges, Maubert, Courtauron, Malmarre, Montbuteau, les Tesnerottes, le Bourgneuf, la Trinité, la Claie, le Rioraye. — On ne sait qui donna l'église à l'abbaye de la Couture, confirmée dans ses droits par Guillaume de Passavant, v. 1167, et par Grégoire IX, 1233. — Le 13 janvier 1421 (v. s.), Henri V d'Angleterre donne à Robert Brent, capitaine de Fresnay, les terres de Prez et d'Assé-le-Riboul, sous la redevance d'un fer de lance au château d'Alençon. En février 1593, un corps de trois mille Anglais, sous les ordres du frère du général Norris, passe à Prez-en-Pail, venant d'Orgères. Les fréquents passages de troupes par la grande route occasionnent des violences et des meurtres (20 octobre 1597, 6 août 1598), et une aggravation de charges dont on se plaint jusqu'en 1789. — Épidémie qui commence au lieu du Gage le 6 août 1598 ; juillet-septembre 1599 ; dysenterie, octobre 1605 ; contagion : décembre 1606-janvier 1607 ; février 1612. — Le cahier de 1789, rédigé, il semble, par Jean-Baptiste-Thomas Juliot-Lérardière, avocat, plus tard officier municipal, commandant de la garde nationale (V. t. II, p. 508), est franchement révolutionnaire. Comme mesure locale, il réclame l'abolition des entrées« à Prez-en-Pail qui n'est qu'un bourg. »

La position de ce bourg était trop importante pour n'être pas gardée constamment par un cantonnement. Les troupes de toutes armes y passent d'ailleurs à chaque instant. Le 1er mars 1793, Dassé, adjudant général de la légion de Villaines, reçoit ordre de donner la chasse aux prêtres réfractaires, et promesse d'une prime de 100 fr. par tête. Les prêtres dirigés sur Rambouillet et les Vendéens malades évacués de Mayenne sur Alençon ne furent pas maltraités. Le comité révolutionnaire ne dut pas être très actif ; son registre ne contient que quelques lettres des comités de Séez, Alençon, Laval. Duhesme recommande de gagner les habitants par la douceur (4 février 1795). Les Chouans menacent la place où Gency parle d'établir un camp (3 mars) ; mais le 3 février 1796, les foires peuvent se tenir. Les inquiétudes recommencent en 1797. La malle-poste est souvent en danger (18 janvier 1797, 6 janvier, 4 avril 1800).

L'escorte qui avait accompagné CharlesX à Cherbourg repasse à P.-en-P. le 3 août 1830. Le curé refuse le service pour les « victimes de Juillet » ; il est obligé de se réfugier dans sa famille à Saint-Pierre-sur-Orthe, et l'église est profanée. — Incendie qui dévore tout un groupe de maisons dans la nuit du 27 au 28 avril 1844. — Le 15 août 1871, au soir, sur une fausse nouvelle, manifestation patriotique enthousiaste et spontanée, suivie, hélas ! d'une cruelle désillusion.

Mairie. — La municipalité était constituée en 1787, avec M. Delelée pour procureur syndic.

Maires

Maires : Jacques *Delelée,* 1790. — *Brindeau,* 1791. — *Delelée,* ex-maire, an II, nommé commissaire du directoire exécutif, 21 brumaire an IV. — F. *Babin,* pluviôse an VI. — Jacques *Ferrand,* 19 juin 1798. — Jacques-Michel *Delelée,* 1800, 1808. — Jacques-Ambroise *Vauvert,* 1808-1809. — Charles-Pierre-Marie *Pattier-Duponceau,* 1809-1815. — Joseph *Bienvenu,* 1815, 1818. — *Pattier-Duponceau,* 1818. — *Barbereau,* 1821, 1830. — Jacques *Patry,* 1835-1840. — Jean-Mathurin *Louveau-Dassey,* 1840, 1845. — Michel *Forton,* 1850-1864. — Louis-Nicolas *Chesnel,* 1864-1870. — Amédée *Fichet,* 1870-1874. — Alfred-Prosper *Peschard,* 1874-1876. — Amédée *Fichet,* conseiller général, 1876, † 1900. — Amédée *Fortin,* 1900.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1596, incendiés vers 1895. — Quelques liasses à la fab. — *Cart. de la Couture.* — *Revue du Maine,* t. XIX, p. 74 ; t. XLVIII, p. 116. — Arch. de la M., B. 1.816, 1.819, 1.825, 1.827, 1.829, 1.832, 1.833 ; L. 50, 195. — Arch. nat., R/5. 392, f. 44 ; G/8. 1 ; F/7. 3.241 ; F/1b, II, Mayenne, 1. — Arch. de la S., E. 300 ; B. 575, 615, 716. — Arch. de M.-et-L., E. 4.048. — Arch. d'Indre-et-L., C. 139, 177. — Lib. fundat., t. II, f. 75-77, — Alm. Bernard, mss., t. V, p. 166.

Localités

Pour les localités voir les art. : *Changé, la Chauvinière, Saint-Julien.*